

 - UE -

Indices : amLeague se veut à la pointe de la réglementation européenne

Jean-François Tardiveau 26/06/2014

Une piqûre de rappel, une volonté et une innovation. Comme c'est devenu une tradition à l'occasion de la grand' messe d'amLeague qui s'est tenue mercredi 25 juin dans les locaux de Delubac AM, Antoine Briant, le CEO de la plateforme a dressé un bilan du développement du site amLeague, avant de "fixer le cap" et détailler quelques innovations. Dans ce contexte, le responsable est revenu sur les deux outils d'informations annoncés en février dernier - « Individual Research Reports » (IRR) et « Peers Research Reports » (PRR) - qui permettent aux sociétés de gestion « de se benchmarker et à tous les professionnels de disposer d'un observatoire de la gestion active de portefeuilles » selon amLeague.

Précisément, l'IRR donne accès à des informations telles que le nombre de jours de marchés baissiers (beta bear) ou haussiers (beta bull) sur différentes périodes, le nombre d'ordres passés, à l'achat, à la vente par le gérant, la contribution à la performance des quinze premières valeurs en portefeuilles, le taux de rotation du portefeuille en général et par secteurs sur un mois, etc. Quant au deuxième bouquet de données – le PRR –, il offre des indications semblables mais qui auront été agrégées en regroupant les sociétés de gestion dans les différents mandats. Dans ce cadre, au cours de la réunion, David Angel, président d'ITG, le broker d'exécution partenaire d'amLeague, a délivré quelques informations issues d'une analyse globale des exécutions d'ordre passés depuis 2013 sur amLeague. Une étude qui reposait sur près de 50 000 transactions (*) où l'on prend connaissance des titres qui ont été les plus vendus ou achetés par les gérants et même les horaires durant lesquels les ordres ont été les plus fréquemment passés...

Outre les capacités du site, et le détail des familles de services proposés, Antoine Briant a également tenu à revenir dans le détail sur la possibilité qu'ont les investisseurs d'acheter la performance des « asset managers », d'en produire un indice en agrégeant plusieurs gérants et en répliquant directement ledit indice ou en déléguant cette tâche à un manager opérationnel. Cela étant, en ayant développé tous les outils intégrés pour convertir les mandats notionnels en stratégies propriétaires ou en indices publics de gestion active, amLeague fait coup double. Mais la plateforme entend se placer dans l'esprit de la future réglementation européenne en matière de benchmarks et d'indices. Après avoir rappelé ce qu'était un indice « Esma compliant », le responsable a, entre autres, tenu à distinguer les indices des stratégies proposés via amLeague. « Les premiers sont rebalancés une fois par mois tandis que les stratégies peuvent l'être une fois par jour », a-t-il indiqué.

Dans ce cadre, Antoine Briant est revenu sur la caractéristique de la gestion Low Beta utilisée dans l'indice amLeague_Low Beta Europe, qui "présente à la fois un risque systématique plus faible que le marché et, également, qui exploitent les inefficiences de marché tout en procurant un alpha favorable. ». Par ailleurs, invitée pour la circonstance, la société EOS Allocations a présenté son activité d'accompagnement et de conseil en allocation d'actifs des investisseurs institutionnels et des grandes entreprises dans la

gestion de leurs actifs. Il a été notamment question de niveau d'exposition, de la nature de cette dernière (value vs croissance ; taille de capitalisation, etc) et de taux d'exposition à plusieurs gérants concourant au sein des mandats. Moyennant quoi, la société a indiqué qu'avec une exposition de 20 %, elle avait retenu Alliance Bernstein, Roche-Brune, EdRAM, ING et Invesco...

Enfin, pour clore la manifestation, Antoine Briant a demandé à Philippe Mimran de la division Gestion d'Actifs d' EDF de procéder à une remise d'un nouveau prix dans la mesure où il récompense la meilleure performance « récurrente » des gérants au sein des mandats actions Euro, actions Europe et Multi Asset Class. Pour ce faire, amLeague a tout d'abord procédé à une sélection, sur deux ans glissants, des gérants qui ont battu dans 95 % des cas leur benchmark sur la période comprise entre le 31 mai 2011 et le 31 mai 2014. A charge pour les sociétés de gestion retenues de disposer également d'un historique de trois ans minimum.

Au final, Ecofi et Invesco dans le mandat Actions zone Euro, Bestinver, CM-CIC AM, Invesco et Roche-Brune dans le mandat Actions Europe et enfin Allianz GI, CCR AM, Ecofi et La Française AM dans le mandat Multi Asset Class ont été « nominés ». Restait à consacrer dans leurs mandats respectifs, les plus performants : au sein du mandat Actions Zone euro, le portefeuille de Jeffrey Taylor et Matthew Perowne chez Invesco AM a enregistré une performance de 44,75% contre 27,09 % pour l'indice Eurostoxx NR. Au sein du mandat Actions Europe, le portefeuille « quant » géré par Martin Kolrep et Manuela von Ditzfurth chez ... Invesco AM a réalisé un gain de 53,27 % contre 34,08 % pour le Stoxx Europe 600 NR. Enfin, au sein du mandat Multi Asset Class, le portefeuille de Joël Konop et Gilles Mainard à La Française AM est arrivé en tête avec une performance de de 15,28 %, à rapprocher avec un Eonia à 0,64 % sur la période d'observation.

(*) L'étude peut être demandée à amLeague ou ITG